

CA BRIO ESG IMPROVERS EURO

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/06/2022

ACTION ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **13,88 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**
Actif géré : **19,97 (millions EUR)**
Indice de référence : **MSCI EMU**

Objectif d'investissement

FCPE multi-entreprises, CA Brio Actions Euroland est investi en supports actions.
Il vise à tirer parti à long terme de la performance des marchés d'actions des pays de la zone euro.
Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Profil de risque et de rendement (SRII) (Source : Fund Admin)



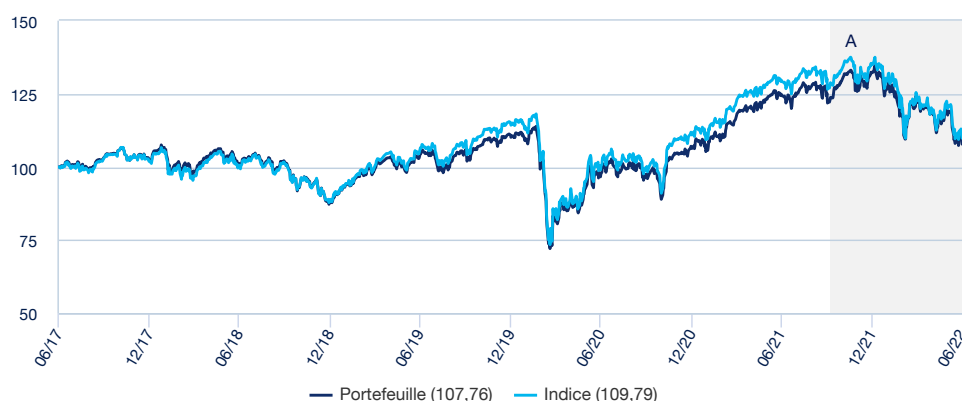
▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : A compter du 8 octobre 2021, changement d'indice de référence et évolution de la stratégie d'investissement.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	28/06/2019	30/06/2017
Portefeuille	-18,50%	-9,28%	-11,65%	-13,63%	4,75%	7,76%
Indice	-18,67%	-9,20%	-10,46%	-15,28%	5,03%	9,79%
Ecart	0,17%	-0,08%	-1,19%	1,65%	-0,27%	-2,02%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	24,40%	-3,46%	24,50%	-13,71%	10,92%	2,85%	8,54%	2,50%	21,92%	20,31%
Indice	21,73%	-2,93%	28,46%	-12,75%	10,45%	2,73%	7,05%	3,97%	22,00%	18,06%
Ecart	2,66%	-0,52%	-3,96%	-0,96%	0,48%	0,12%	1,49%	-1,47%	-0,07%	2,25%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	15,02%	23,53%	19,71%
Volatilité de l'indice	15,28%	25,00%	20,87%
Tracking Error ex-post	3,58%	3,01%	2,57%
Ratio d'information	0,47	0,00	-0,15
Ratio de Sharpe	-0,87	0,06	0,10

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-62,32%
Délai de recouvrement (jours)	2 225
Moins bon mois	10/2008
Moins bonne performance	-19,02%
Meilleur mois	04/2009
Meilleure performance	18,80%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Nombre de lignes	44	230

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

ACTION ■

Commentaire de gestion

Les marchés d'actions ont chuté de manière significative sur le mois de juin, pénalisés par un contexte macro-économique et géopolitique toujours instable. Les craintes d'une récession se sont faites de plus en plus présentes. Les taux d'inflation en zone euro et aux US ont atteint de nouveaux sommets. Le resserrement des politiques monétaires s'est poursuivi. La Fed a augmenté son taux directeur à un rythme inhabituel et la BCE a promis une hausse dès juillet. Les taux longs ont ainsi atteint des niveaux records sur 10 ans. La situation reste également marquée par la crise énergétique qui pèse sur l'Europe. Alors que les cours du pétrole sont restés à des niveaux élevés mais stables, les prix du gaz ont significativement progressé parallèlement à la diminution des livraisons de gaz russe en Europe. A noter que la plupart des données économiques résistent pour le moment : les chiffres de l'emploi aux États-Unis étaient bons, les chiffres des enquêtes réalisées auprès des entreprises (bien qu'en repli) restent néanmoins à des niveaux supérieurs à la moyenne de long terme, les données d'activité en Chine s'améliorent.

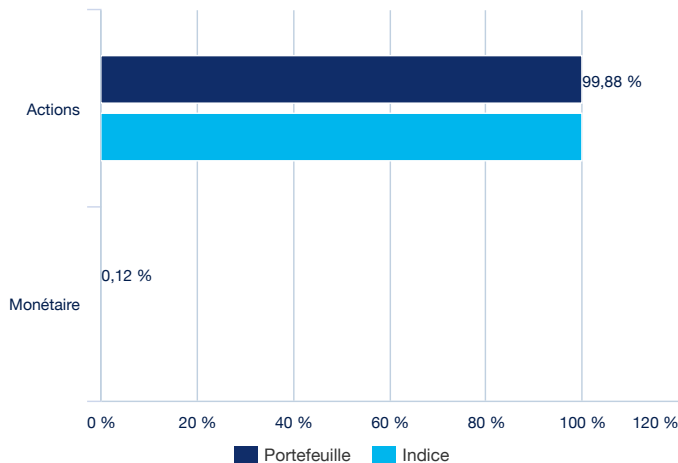
Sur un plan sectoriel, les valeurs défensives ont globalement surperformé. La consommation courante et les télécoms ont particulièrement bien tenu dans un contexte où la visibilité se fait de plus en plus limitée sur le reste de l'année. A l'inverse, l'immobilier et les matériaux figuraient parmi les pires performances sectorielles, le premier pénalisé par la hausse des taux d'intérêt et le deuxième par les craintes de récession.

Le portefeuille a très légèrement sous-performé son indice de référence, le MSCI EMU, en juin. Au niveau des titres, notre participation de l'opérateur boursier Deutsche Boerse (ESG Winner) s'est bien comportée. Pour rappel, il s'agit d'un modèle économique anticyclique en ce sens que l'entreprise bénéficie de la volatilité du marché à mesure que les volumes de négociation sur la bourse augmentent. Du côté négatif, notre participation dans la société de matériaux de construction Kingspan a été le principal détracteur. Kingspan (Future ESG Improver) a annoncé que, bien qu'elle s'attende à enregistrer des bénéfices commerciaux records au premier semestre, elle a vu la plupart des marchés finaux se détériorer au cours des deux derniers mois avec une baisse du volume des prises de commandes.

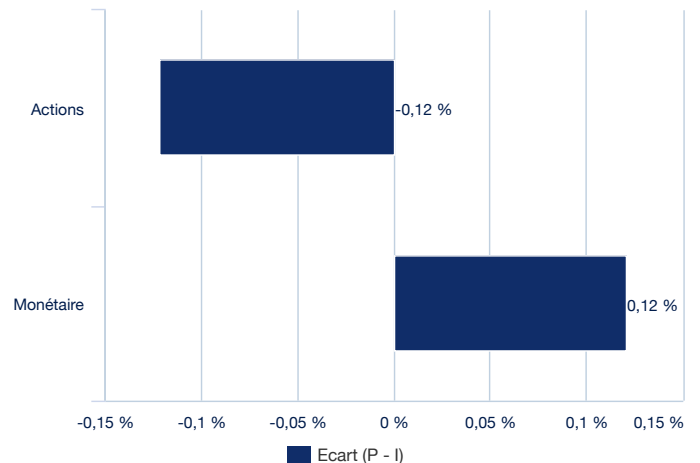
À la même époque l'année dernière, nous sortions de la pandémie de Covid-19, les économies rouvraient et la performance des marchés financiers se reprenait. Cette année, le tableau est plus mitigé avec des tensions géopolitiques croissantes, une inflation qui monte en flèche et des banques centrales confrontées à un difficile exercice d'équilibriste consistant à réduire l'inflation sans plonger le monde dans une récession. Néanmoins, avec la sous-performance récente de toutes les classes d'actifs, nous voyons des raisons d'être plus constructifs. Même si les bénéfices des entreprises pour cette année pourraient être revus à la baisse, les valorisations sont désormais inférieures aux moyennes à plus long terme et notre scénario de base n'est pas celui d'une profonde récession prolongée. A supposer que ce soit le cas, nous profitons de ces épisodes de volatilité pour nous renforcer sur des valeurs ayant des modèles économiques de bonne qualité à des valorisations plus attractives.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

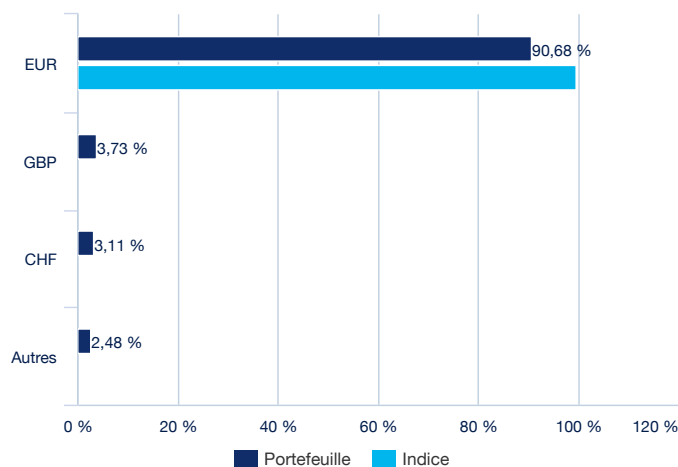
Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)



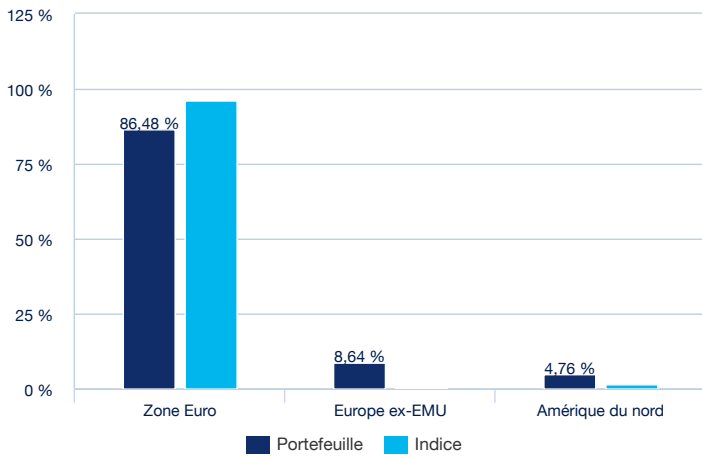
Répartition par devises (Source : Amundi)



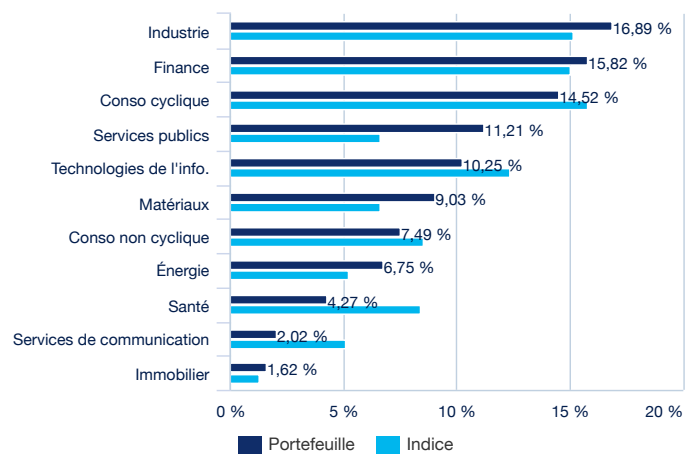
ACTION ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

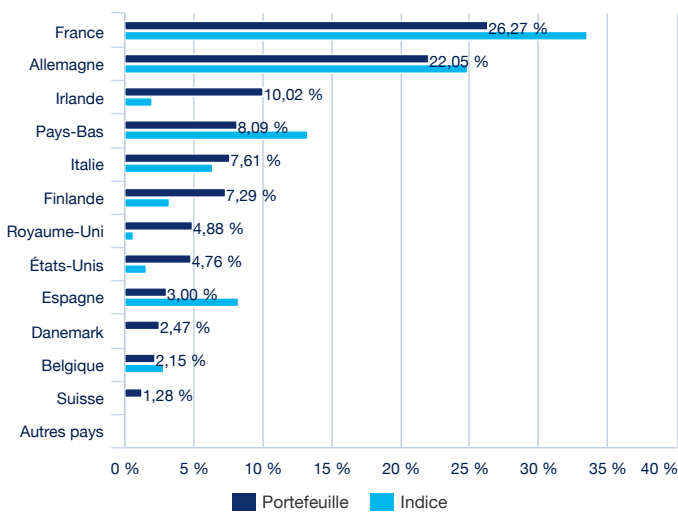
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



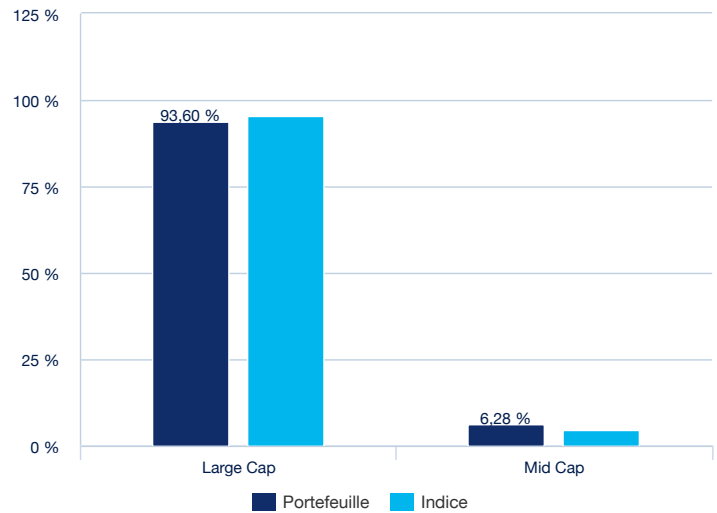
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	4,34%
NESTE OYJ	4,31%
ALLIANZ SE	4,06%
CAPGEMINI SE	3,87%
CRH PLC	3,51%
VINCI SA	3,50%
AIR LIQUIDE SA	3,45%
ESSILORLUXOTTICA SA	3,42%
SAP SE	3,29%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	3,09%
Total	36,84%

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	10/01/2006
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	1,84% (Estimés) - 08/10/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification AMF	FCPE Actions internationales
Code AMF	990000089749
Nom du fonds maître	AMUNDI ESG IMPROVERS EURO

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Avertissement

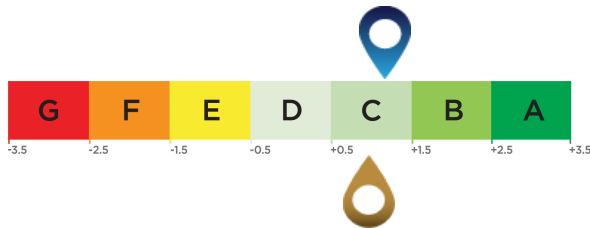
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: MSCI EMU



Score du portefeuille d'investissement: 1,20

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,99

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	100,26%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	100,26%	100,00%

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

ACTION ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.